



Pantin, le 20 juin 2025

QUARTIER MAIRIE-HOCHE

Réaménagement du carrefour de la rue Hoche avec l'avenue du Général Leclerc

Depuis plusieurs années, la ville s'engage à promouvoir une véritable dynamique commerciale rue Hoche pour en faire un axe commerçant fort, connectant l'avenue Jean Lolive à la Mairie et au RER. Aujourd'hui, la rue Hoche est plus vivante qu'elle ne l'a jamais été.

En juillet 2024, une partie de la rue Hoche, aux abords de la place Olympe de Gouges en semaine et augmentée jusqu'aux rues Florian et Congo le week-end, a été rendue piétonne. Cette première étape, qui a rencontré un franc succès, a permis de (re)donner plus de place aux piétons, de pacifier l'espace public et d'apporter plus de nature en ville.

Pourtant, le trafic motorisé sur la partie nord de la rue Hoche n'a pas été réduit. En effet, les automobilistes empruntent, depuis l'avenue Jean Lolive ou la rue Delizy, la rue Victor Hugo puis la rue Florian, pour rejoindre la porte de la Villette. Ce trafic important soulève de nombreuses questions, notamment autour de la sécurité aux abords des équipements publics (crèche, école et lycée), des commerces et en cohabitation avec les mobilités douces.

C'est pourquoi, et comme annoncé lors de la réunion publique de mai 2024, la transformation du secteur se poursuit à l'été 2025. L'objectif ? Réduire la circulation motorisée et améliorer les cheminements piétons, notamment au débouché de la rue Hoche sur l'avenue du Général Leclerc.

Suite à deux ateliers réunissant des habitantes et habitants, représentants de cyclistes, piétons, commerçants et automobilistes, plusieurs aménagements ont été définis pour fluidifier les déplacements et sécuriser le secteur.

À partir du lundi 7 juillet et pour une durée de 3 à 4 mois, des travaux d'aménagements d'une placette, au carrefour de la rue Hoche et de l'avenue du Général Leclerc, vont modifier vos déplacements.

Pour le bon déroulement de ce chantier, **la sortie de la rue Hoche vers l'avenue du Général Leclerc sera fermée à la circulation automobile pendant toute la durée des travaux. La rue Victor Hugo, quant à elle, restera accessible.**

En complément, et pour être attentif à la demande des différents usagers de la rue Hoche, la piétonnisation entre les rues de la Liberté et Montgolfier sera étendue jusqu'à la rue Florian en semaine et le week-end.

Ces expérimentations permettront aussi de mesurer les effets d'une réduction du trafic motorisé sur votre cadre de vie et vos habitudes. En septembre 2025, un questionnaire vous sera proposé pour recueillir vos impressions et décider collectivement de votre futur cadre de vie.

Conscients des adaptations que cela implique, nous vous remercions pour votre compréhension et votre engagement dans la transformation de votre quartier.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Bertrand Kern
Maire
Conseiller métropolitain
et territorial



Mirjam Rudin
Adjointe au maire, déléguée à la Nature
en ville, aux Déplacements, aux Espaces
publics et aux Espaces verts

